N° Vert 80 00 88 88
Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

WARAA
Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 30 Août 2018 N° 200 - Prix 250 F CFA

Ligue africaine des champions

Fin de compétition pour l'AS Togo-Port du Togo

- Tous les résultats de la 6ème journée P5

Hausse des prix des produits pétroliers

Un coup dur pour les consommateurs togolais P2

Echos du dernier conseil des ministres

8.000 gendarmes et policiers mobilisés pour sécuriser les élections en 2018 P3

Pour un système éducatif apaisé

Le statut particulier des enseignants adopté P2

Faure Gnassingbé parle du PND

«Le Togo n'a aucune raison de craindre pour son avenir» P4

Elections législatives 2018

L'ANC contre une alliance électorale

Hausse des prix des produits pétroliers

Un coup dur pour les consommateurs togolais

C'est certainement l'information à laquelle les togolais ne s'attendaient pas. Il s'agit de l'augmentation des produits pétroliers à la pompe. Par arrêté interministériel, le gouvernement a décidé fixer le prix de super sans plomb à 548F, le pétrole lampant à 490 F, le gasoil 550 F et du mélange 2 temps à 646 soit une augmentation de 50F CFA par rapport aux anciens prix.

Avec cette nouvelle hausse des prix des produits pétroliers à la pompe, c'est le coût de la vie qui va encore s'élever. Actuellement, la situation économique du pays est désastreuse. Cette hausse va encore impliquer la hausse des prix sur les produits de premières nécessité notamment les denrées alimentaires et les services de transport. Malgré les mesures rassurantes du gouvernement, il aura du mal à tout contrôler sur le terrain.

La crise politique qui a assez tiré le pays vers le bas n'est pas de nature à arranger les choses. D'ailleurs, certains analystes soutiennent que le gouvernement à travers cette hausse veut faire des économies pour organiser les élections. Le moment n'est donc pas propice pour une augmentation des prix. La décision du gouvernement va compliquer le quotidien des togolais. Cette situation ne va pas aussi aider à calmer la tension politique actuelle.

La Rédaction

Production de l'énergie solaire

Lomé a abrité une rencontre sur l'ASI

Les représentants des Chefs d'Etat des pays-pilotes de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) se sont réunis à Lomé en fin de semaine dernière. Cette rencontre a lieu 5 mois après le sommet de l'ASI auquel a participé le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé.

Il était question au cours de la rencontre de Lomé d'accentuer le processus de réalisation des projets et programmes en rapport avec l'ASI et de relever les défis liés au financement des projets d'électrification des pays. Les techniques de mobilisation des ressources financières ont été au cœur des discussions.

L'ASI est une initiative franco-indienne. Sa finalité est d'augmenter de façon significative la production de l'électricité solaire dans les 121 pays membres. Le Togo s'est alors engagé dans cette alliance pour faciliter l'accès des populations à l'électricité et à un coût réduit.

Jack NUKUNU

Pour un système éducatif apaisé

Le statut particulier des enseignants adopté

Dans quelques semaines les élèves vont reprendre le chemin de l'école. Pour éviter que la nouvelle année scolaire connaisse de nouvelles perturbations, le gouvernement prend déjà des dispositions. En conseil des ministres mardi dernier, il a adopté le décret portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement.

Fruit d'un long processus de dialogue et de concertation entre le gouvernement et les organisations syndicales, notamment les fédérations des syndicats d'enseignants, avec l'implication et la contribution de tous les acteurs du système éducatif togolais, ce texte consacre la protection et la valorisation de la fonction d'enseignant.

En particulier, il professionnalise le métier d'enseignant, précise et clarifie les différents corps dans ce métier, fixe les règles d'éthique et de déontologie et réglemente les évolutions de carrières, les droits et avantages ainsi que le régime disciplinaire et les obligations.

Ce décret était notamment prévu par le protocole d'accord signé entre le Gouvernement et les syndicats d'enseignants le 18 avril 2018, protocole relatif au secteur de l'éducation et s'inscrit dans le cadre des efforts visant à apaiser durablement le climat social dans ce secteur vital de la vie nationale et à améliorer les conditions de travail et de vie des acteurs du système éducatif togolais.

La Rédaction

WARAA Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma

Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	**22-21-28-71**
Sûreté Nationale :	**22-22-21-21**
Pompiers :	**118 ou 22-21-67-06**
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	**117**

Echos du dernier conseil des ministres

8.000 gendarmes et policiers mobilisés pour sécuriser les élections en 2018

Une «Force Sécurité Élections 2018» (FOSE 2018) de 8.000 gendarmes et policiers a été créée mardi afin de «maintenir la paix, assurer la sécurité ainsi que la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national avant, pendant et après les élections de 2018", selon le communiqué du Conseil des ministres, tenu mardi passé.

Depuis quelques années, il a été toujours créé une «Force de sécurité», expérience qui a fait école dans certains pays de la sous-région lors des élections.

La FOSE 2018 a également pour mission de «prendre toutes les mesures pour maintenir ou rétablir l'ordre public en relation avec l'organisation des élections durant toutes les phases des processus électoraux notamment le recensement, la campagne, les opérations de vote, le dépouillement et la proclamation des résultats».

Elle doit aussi «assurer la sécurité des lieux de meeting ou de manifestations publiques pendant la campagne électorale, des bureaux de vote, des candidats, des commissions électorales, des chefs de partis politiques, ainsi que du matériel électoral, en observant la plus stricte neutralité à l'égard de tous».

«La création et le déploiement de la Force Sécurité Élections 2018 ne remet pas en cause les missions traditionnelles dévolues aux forces de défense et de sécurité», souligne le communiqué du Conseil des ministres.

Précisons que les premières élections à venir, sont les législatives prévues le 20 décembre, conformément à la feuille de route des chefs d'État de la Cédéao, pour une sortie de crise au Togo. Les préparatifs de ce scrutin sont boudés par les 14 partis politiques de la coalition de l'opposition qui manifeste contre le régime depuis septembre. Ces formations politiques exigent la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante, chargée d'organiser et de superviser ces élections.

La Rédaction

Elections législatives 2018

L'ANC contre une alliance électorale

Au même moment où l'opposition et précisément la C14 s'oppose contre toutes les actions de la CENI, elle se tiraille déjà sur la question d'une probable coalition électorale. Pour l'ANC, il n'est pas question de faire une coalition électorale. « En 2013, il y avait 2 coalitions qui ont réuni l'ensemble des partis qui forment l'opposition démocratique, le CST et l'Arc-en-ciel. Les résultats des législatives ont donné 18 députés pour l'ANC et 6 pour Arc-en-ciel qui n'existe pas à l'Assemblée nationale. En 2007, l'UFC qui s'était présentée seule aux législatives, avaient obtenu 27 sièges. Il faut savoir tirer les conclusions sur le passé », a fait savoir Eric Dupuy, secrétaire national à la communication de l'ANC.

Sur la même question, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) estime que c'est un impératif d'aller à ces élections dans une dynamique unitaire. « La coalition ne peut aborder les prochaines élections que dans une dynamique unitaire. On ne peut pas faire toute cette lutte et aller s'insulter devant UNIR », a expliqué Jean Kissi, secrétaire général du CAR. A l'entendre, ce collaborateur de Me Yawovi Agboyibo, si la coalition des 14 partis politiques de l'opposition va aux prochaines élections en rang dispersé, le peuple togolais ne le lui pardonnera pas.

On se rappelle encore qu'aux dernières élections législatives, l'ANC avait fait montre de gloutonnerie en positionnant ses candidats en tête de liste dans des zones favorables à l'opposition. Plusieurs partis à l'instar de l'OBUTS n'ont pas manqué de tirer à boulets rouge sur elle. Face à cette expérience, Me Isabelle Ameganvi avait à l'époque soutenu que l'ANC ne fera plus jamais une coalition électoral. Aujourd'hui, la position de ce parti n'a pas changé. C'est le moment pour tous les partis de cette coalition de démontrer leur popularité sur le terrain. Ce n'est qu'un secret de polichinelle, certains partis de la C14 se résument seulement aux membres fondateurs et à leurs familles. Et pourtant, ils disent relayer les aspirations de tout le peuple togolais. L'heure est enfin arrivée pour que ce peuple les soutienne dans les urnes.

Pendant que l'opposition se tiraille, le parti au pouvoir mène en douce ses actions de mobilisation de la masse. L'opposition risque encore de se faire surprendre à la dernière minute.

Jack NUKUNU

Faure Gnassingbé parle du PND

«Le Togo n'a aucune raison de craindre pour son avenir»

Dans une tribune signée dans le numéro 3007 de l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique le Président Faure Gnassingbé expose la problématique du développement en Afrique. Il fait un lien avec le Plan National de Développement qui selon lui, établit un juste équilibre entre les piliers économiques, sociaux et environnementaux – condition nécessaire au changement de notre paradigme de développement.

Adopté, il y a quelques semaines par le gouvernement togolais, le PND pour la période 2018 – 2022, s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies et dans celui de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Sur le plan industriel, le PND met l'accent sur des moyens concrets : « ajouter de la valeur à nos matières premières, en nous concentrant d'abord sur l'industrie du phosphate et la transformation de nos produits agricoles, et ainsi tirer parti de la diversité et de l'importance de la contribution du secteur primaire à notre économie. Mais aussi absorber une partie de la délocalisation de la production manufacturière des pays asiatiques émergents », a expliqué Faure Gnassingbé.

Dans le domaine agricole, le PND propose de mettre en place des solutions adaptées en matière de financement, de capital humain et d'environnement des affaires qui permettront aux investisseurs de réussir.

Pour que ce plan réussisse, l'adhésion de l'ensemble de la société est importante. « L'engagement de tous les acteurs sera la clé » a indiqué le président. D'ores et déjà il prédit un avenir rayonnant. »

Le Togo n'a aucune raison de craindre pour son avenir. Nous sommes prêts à y faire face, dès maintenant », a-t-il rassuré.

La Rédaction

Mise en oeuvre du projet de transformation agro-alimentaire du Togo

La BAD appuie le Togo avec 16,63 milliards de Fcfa

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé au Togo, 16,63 milliards de FCFA, dans le cadre de son projet de transformation agro-alimentaire (PTA-Togo), à travers trois financements, le lundi 27 août à Lomé. Il s'agit d'un protocole d'accord de don et de deux accords de prêts.

Le protocole d'accord de don du Fonds Africain de Développement (FAD) est de 3,67 milliards de FCFA.

L'accord de prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) s'élève à 6,59 milliards de FCFA. L'accord de prêt du Fonds Africain de Développement porte sur un montant de 6,37 milliards de FCFA.

Les documents ont été signés par la responsable pays de la BAD au Togo, Mme Khadidia Diabi et le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya, en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ouro-Koura Agadazi.

Le Projet Transformation Agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) est un projet pilote mis en oeuvre dans le cadre du Plan Stratégique de Développement des Agropoles au Togo sur la période 2017-2030 et de l'initiative 'Nourrir l'Afrique 2016-2025'. Ce Projet vise à créer des conditions favorables à l'investissement privé notamment dans la transformation des produits agricoles, la fourniture d'intrants et de services agricoles.

Il s'agira à terme, d'accroitre la productivité et la production agricole des filières riz, maïs, soja, poulet de chair pour réduire leur importation et d'exporter les noix de cajou et le sésame. Il compte augmenter la part des produits agricoles transformés sur place ; de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ; et enfin de créer la richesse et des emplois pour les jeunes et les femmes.

Le projet sera exécuté dans la région de la Kara, suivant l'approche chaine de valeur, à travers un partenariat entre l'Etat, le secteur privé et les organisations professionnelles agricoles. D'un coût de 35,19 milliards dont 22% de dons et le reste financé par le gouvernement togolais, la BAD, la BOAD et la Fondation Seamaul de la Corée du Sud, il sera mise en oeuvre sur cinq ans.

La représentante de la BAD a salué l'engagement soutenu des autorités togolaises dans la conception de ce projet et les efforts déjà consentis par le gouvernement dans la recherche d'une croissance inclusive au bénéfice de toute la population togolaise. Elle a apprécié l'excellence des relations que la Banque entretient, depuis près de quatre décennies, avec le Togo. *«La qualité de ces relations a permis la reconstitution rapide de son portefeuille de projets pour le pays. La Banque continuera de soutenir le Togo dans la mise en oeuvre du Programme National de Développement (PND) 2018-2022 ainsi que le maintien et l'intensification du partenariat actuel ».*

Le ministre de l'Economie et des Finances s'est réjoui au nom du gouvernement du présent appui qui intègre la vision du Président de la République et sa politique visant non seulement à satisfaire les besoins des populations, mais aussi à poursuivre le développement économique du Togo. « Le gouvernement rassure qu'il poursuivra avec détermination la mise en oeuvre des réformes engagées et exprime sa gratitude pour la constante sollicitude de la Banque Africaine de Développement (BAD) à l'égard du Togo », a dit le ministre Sani Yaya.

Cette signature d'accords de prêt et de don porte le volume total des engagements du Groupe de la BAD au Togo à environ cent quatre-vingt-dix (190) milliards de francs CFA pour dix-sept (17) opérations.

AT

BURKINA FASO

Attaque meurtrière contre une brigade de gendarmerie

Au Burkina Faso, sept membres des forces de sécurité intérieure ont trouvé la mort lors de l'attaque de la brigade de gendarmerie de Pama dans l'est du pays, la nuit dernière. Un peu plus tôt, une source de sécurité avait fait état de huit morts. Les renforts composés de gendarmes et militaires qui venaient en soutien sont tombés dans une embuscade. Il s'agit de la deuxième attaque dans cette région en quelques semaines.

Un soldat burkinabè aux abords de Ouagadougou

Durant la nuit du 27 au 28 août, des hommes armés ont attaqué la brigade de gendarmerie de Pama, à une centaine de kilomètres de la ville de Fada N'Gourma, dans l'est du Burkina Faso. Le bâtiment a été incendié et tout le matériel est parti en fumée. Les forces de sécurité intérieure de Fada N'Gourma ont été appelées en renfort. Face à l'ampleur de l'attaque, plusieurs véhicules avec des hommes à leur bord ont pris la route. Quelques minutes après leur départ, à une trentaine de kilomètres de Fada N'Gourma, le véhicule de tête a sauté sur un engin explosif improvisé. La mine artisanale était placée sur la voie bitumée.

Plus lourd bilan depuis avril 2015

« *L'engin explosif était placé dans un nid-de-poule de sorte qu'il ne soit pas visible par les renforts* », confie une source sécuritaire. Sur place, deux morts ont été enregistrées suite à l'explosion du véhicule. Plusieurs blessés succomberont plus tard, portant à sept le nombre de décès. L'équipe d'intervention était uniquement composée de gendarmes et militaires. Il s'agit du plus lourd bilan enregistré dans cette partie du pays depuis la recrudescence des attaques en avril 2015. **Il y a quelques semaines**, une escorte de la gendarmerie sautait sur une mine artisanale, faisant cinq morts. Les autorités avaient alors entrepris de mener une opération de ratissage dans toute la région.

Lors de cette opération - qui s'est achevée il y a 48 heures - plusieurs présumés terroristes auraient été « neutralisés », des dizaines de suspects interpellés et du matériel saisi. Selon une source, il y a eu parfois de violents accrochages entre les forces burkinabè et des présumés terroristes.

RFI

Ligue africaine des champions

Fin de compétition pour l'AS Togo-Port du Togo

Le premier club togolais à participer à la phase de groupe d'une coupe africaine de cluba mis un terme à son parcours mardi dernier dans la capitale togolaise. En effet, l'AS Togo Port considérée comme petites poussées dans le groupe C en compagnie du WAC du Maroc, Horoya de la Guinée et Mamelodi Sundows d'Afrique du Sud lors de la phase de groupe de la ligue des champions a tant bien que mal pris part au tournoi. Après 6 sorties, le club portuaire s'est retrouvé avec 4pts -5 soit une victoire, deux matchs nuls et trois défaites. Sans grande surprise, l'équipe togolaise dit adieu au tournoi après un match nul honorable enregistré mardi dernier contre le Wydad Athlétic Club de Casablanca au stade municipal de Lomé pour sa dernière sortie.

Malgré les tergiversations des responsables du port dans la préparation de l'équipe pour l'aventure continentale, les protégés d'Ayivi Ekuevi ont quand même fait preuve de courage et d'envie de montrer leur talent et savoir faire. Malgré cette première participation ratée le public sportif n'a pas été amer à l'endroit des joueurs qui participent pour la première fois à une telle compétition.

Seule fausse note, le port ne pourra pas participer à l'édition prochaine pour avoir raté la tête du championnat national la saison dernière. Il va céder sa place à l'US Koroki de Tchamba vainqueur du dernier championnat.

James

Tous les résultats de la 6ème journée

Groupe A
Township Rollers - Espérance de Tunis 0-0
Al Ahly - Kampala CCA 4-3

1. Al Ahly (EGY) 13 pts, +4 **Q**
2. Espérance S. (TUN) 11 points, +4 **Q**
3. Kampala City (OUG) 6 pts, -1
4. Township Rollers (BOT) 4 pts, -7

Groupe B
TP Mazembe - Difaâ El Jadida 1-1
MC Alger - **ES Sétif** 1-2

1. TP Mazembe (RDC) 12 pts, +6 **Q**
2. Sétif (ALG) 8 pts, -2 **Q**
3. Difaa El Jadida (MAR) 6 pts, -1
4. MC Alger (ALG) 5 pts, -3

Groupe C
AS Togo-Port - WAC Casablanca 0-0
Mamelodi Sundowns - Horoya AC 0-0

1. WAC (MAR) 12 pts, +6 **Q**
2. Horoya (GUI) 9 pts, +0 **Q**
3. Mamelodi (AFS) 6 pts, -1
4. AS Togo Port (TOG) 4 pts, -5

Groupe D
Primeiro de Agosto - Mbabane Swallows 2-1
Zesco Utd - ES Sahel 1-1

1. Etoile SS (TUN) 12 pts, +6 **Q**
2. Primeiro A (ANG) 9 pts, +1 **Q**
3. Zesco U (ZAM) 6 pts, +1
4. Mbabane S (SWA) 4 pts, -8

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net
L'INFO en continu 24H/24
Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

Annonces & Remerciements

Le chef canton de Tchitchao (préf de la Kozah)
Le chef canton d'Atchangbadè (préf de la Kozay)
Le chef des ressortissants à Tchitchao à Aou-Mono (Préf. De Tchaoudjo)
La famille BEGUEDOU de Gningbanda, Koudjoukada-Kara et Lomé
Le Pasteur et les fidèles de l'Eglise pentecôte du Togo, Paroisse de Aou Mono
Les enfants de la défunte : Abalika – Yawavi – Kossiwa – Pélagie – Roger – Alex – Maré

Les familles parentes, alliées et amis
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoigné de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée:

Mme BEGUEDOU Afeindou
Née KARINGA
décédée à Aou Mono

Le jeudi 23 août 2018
à l'âge de 85 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prier de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après:

Programme

A Aou-Mono (Préf de Tchaoudjo)

Vendredi 31 Août 2018
18H 30 : Veillée de prière et de chant au domicile de la défunte (corps présent)
22H 00: Départ du cortège funèbre pour Kara

A Gningbanda (Préf de la Kozah)

Vendredi 31 août 2018
20H 00 : Veillée dans la grande Maisojn à Gningbanda
- Maison Béguedou

Samedi 01 Septembre 2018

08H 00 : Culte d'enterrement dans la maison mortuaire
09H 00 : Inhumation dans l'intimité familiale

Dimanche 02 Septembre 2018

Remerciements
Maison mortuaire : Grande Maison Béguédou Beningassi à Gningbanda

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201
Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PHARMACIE DE GARDE 27/08/18 au 03/09/18

3e ARRONDISSEMENT
Bd. du 13 janvier, près de l'immeuble FIATA
22 21 52 27

HANOUKOPE
Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Kanal FM
22 21 01 a15

BEL AIR
Non loin de Ramco et de l'hôtel Palm Beach
22 21 03 21

DEO GRATIAS
Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji
22 21 83 31

BIOVA
Bd. Houphet Boigny
22 34 50 93

ADJOLOLO
58, Rue Franz Joseph STRAUSS
22 21 05 13

MAIRIE
Face M airie
22 21 26 39

St KISITO
Bd. de ka Kara, près du Bar TAM TAM
22 21 99 63

SOURCE DE VIE
Face Collège Protestant
22 22 45 71

St PAUL
Bd. Jean Paul II
22 22 46 72

FOREVER
Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif
22 26 11 77

HEDZRANAWE
Marché de Hedzranawé
22 26 49 61

NOTRE DAME
Sise au 578 rue Assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawé, en face de la piscine Atlantide
96 32 97 51

KOUESSAN
En face du stade de Kegué
23 20 04 57

PHARMACIE 200
BE KPOTA près du Marché Dzifa
22 70 01 69

CHRIST ROI
Kagomé
22 27 46 66

ELI-BERACA
Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste
22 51 22 82

LA RÉFÉRENCE
Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du Bar Madiba
22 51 12 12

BONTE
Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78

DJIDJOLE
DJIDJOLE
22 26 65 12

NOTRE Dame de LOURDES
Quartier Agoè-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (Non loin du lycée d'Agoè)
22 44 01 01

CONFIANCE
Face GTA
22 42 43 81

LUMIÈRE
Agbelepédogan
70 43 15 49

OSSAN
Établissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI
70 40 44 25

DES ROSES
Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union
70 42 37 72

LA GRÂCE
Près de l'Auberge sahara avant la Station SUN AGIP Agoè
22 25 91 65

MAINA
Agoè Assiyéyé, axe Zanguéra à 300 mètres s du Carrefour bleu
22 33 65 34

DIVINE GRACIA
Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)
93 83 91 00

ABRAHAM
Agoè-Logokopé Kossigan
22 50 10 00

TAKOE
Avant la station CAP ESSO de Zongo (Côté opposé)
22 34 03 42

LE DESTIN
A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
70 41 15 41

LA FLAMME D'AMOUR
Sise à Agodeke route d'Aneho
70 45 70 14

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile

TMONEY *145*6*5*2#

Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

Vous recevez la notification d'imposition précisant le montant à payer

Confirmez le paiement

Saisissez votre code secret de compte TMoney pour valider la transaction

Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de l'opération.

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
LES PRIX BAISSENT
Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA
3 000 FCFA 1 500 FCFA
La planche de vignettes
10 800 FCFA 2 700 FCFA
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg